

Assemblée de quartier – Esplanade

Présence

Services de la Ville :

Wanda MONHEIT - Directrice de territoires Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Ahmed FARES - Correspondant de quartier – Conseil des XV (en remplacement de Yavuz YILDIZ)

Flavie HEUILLARD - Chargée d'animation de la participation citoyenne (CAPC) Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Habitants :

Une trentaine d'habitants présents.

Ordre du Jour proposé :

1. Présentation du comité de suivi
2. Présentation des ateliers de quartier
3. Information sur les réseaux de chaleurs
4. Suivi sur les projets envisagés par la Ville concernant votre quartier
5. Points Annexes

Introduction – Intervention Flavie Heuillard - CAPC

Présentation de la Direction de territoire

La Direction de Territoire (DT) est présente dans le quartier pour aller à la rencontre des habitants. Si vous avez des questions sur des points précis, vous avez la possibilité de contacter les membres de la Direction de Territoire en direct :

Flavie HEUILLARD – pour toutes questions relatives à la participation citoyenne, aux assemblées ou ateliers de quartier – à l'adresse flavie.heuillard@strasbourg.eu ou au 06 31 55 69 24

Yavuz YILDIZ – pour toutes questions relatives à la vie quotidienne – à l'adresse yavuz.yildiz@strasbourg.eu ou au 06 83 77 23 82

Pauline LEVAIN – pour toutes questions en lien avec les associations – à l'adresse pauline.levain@strasbourg.eu ou au 03 90 41 17 04

Wanda MONHEIT – Directrice de territoire – à l'adresse wanda.monheit@strasbourg.eu ou au 06 89 36 86 66

*Ou de vous rendre à la **Maison de Proximité – 6 Cour de Cambridge** pour rencontrer la **Direction de Territoire**.*

Fonctionnement des instances de participation citoyenne

Pour rappel, il y a eu une réunion de lancement en juin, avec la présentation de ce nouveau dispositif. Depuis se sont tenues, trois nouvelles assemblées de quartier. Vous pouvez retrouver les comptes rendus des précédentes rencontres en allant sur la page : <https://participer.strasbourg.eu/aq-esplanade>.



Les Assemblées de quartier sont :

- Un lieu de rencontre et de discussion sur le quartier
- Un lieu d'émergence d'idées pour de nouveaux projets
- Un dispositif ouvert à tous et à toutes de manière ponctuelle ou plus suivie

Les ateliers de quartier sont :

- Un support de débat pour des réflexions citoyennes sur une thématique précise
- Un dispositif qui permet d'organiser des rencontres avec les élus ou services de la collectivité

La constitution d'un Atelier de quartier nécessite qu'un groupe se forme = 5 personnes physiques identifiées, dont au moins 1 vit dans le quartier.

Le comité de suivi est :

- Un groupe d'habitant qui se sont portés volontaire pour être en charge de l'organisation de l'assemblée de quartier, de son fonctionnement, du format souhaité, de l'attribution du budget, de la communication...
- Un groupe d'habitant investi qui peut faire le lien entre l'administration et les habitants de leur quartier.

1. Présentation du comité de suivi

Le comité de suivi de l'Esplanade s'est constitué suite à la dernière assemblée en date du 4 avril. Il recherche de nouveaux membre afin d'avoir un panel plus représentatif des habitants de l'Esplanade. Cette assemblée a été organisée par les membres du comité de suivi accompagnés par la Chargée d'Animation de la Participation Citoyenne.

Pour cette assemblée, ils n'ont pas souhaité la présence de l' élu de quartier afin d'avoir un dialogue entre habitant et d'identifier les sujets sur lesquels chacun souhaiterait être informé ou concerté.

Cependant, le comité de suivi s'engage à relayer les demandes des habitants à l' élu référent de quartier : Patrice Schoepff.

Le comité de suivi de l'Esplanade est composé de :

- ACKERMANN JACQUELINE
- EL-WAHABI ZAKIA
- HERNANDEZ ALBERT
- HILDEBRAND CIBEATA
- KLIPFEL MONIQUE
- MONTENAT MARCELLE
- SITTLER CLAUDE

Pour contacter le comité de suivi de l'Esplanade → comitedesuivi.esplanade@gmail.com

2. Présentation des ateliers de quartier

Pour rappel, le dispositif permet de réunir des habitants afin de traiter d'une thématique ou d'un projet identifié. Dans ce cadre, les citoyens peuvent aussi interpeller les élu.es ou les services au titre de ce collectif sur un sujet particulier.

Certains ateliers de quartier se sont déjà réunis :

- Atelier de quartier – Mobilité avec une rencontre le 14 octobre 2021
- Atelier de quartier – Hygiène et Propreté avec une rencontre le 2 février 2022
- Atelier interquartier avec le Conseil des XV - Place d'Islande avec des rencontres les :
 - o le 07 mars 2022
 - o le 02 avril 2022
 - o le 23 avril 2022
 - o le 21 juin 2022
 - o le 13 septembre 2022
 - o le 17 novembre 2022

M. Guyon, membre de cet atelier, précise que la réunion du 17 novembre a permis de rencontrer le CROUS. En effet, le terrain de la Place d'Islande est propriété de l'Etat. La plupart des membres de l'atelier de quartier souhaitent que ce terrain reste une place avec l'objectif de garder de la verdure et d'avoir une structure urbaine qualitative.

D'autres thématiques d'ateliers ont été proposées par les habitants lors des précédentes assemblées de quartier :

- Atelier de quartier – Stationnement
- Atelier de quartier – Chauffage Urbain
- Atelier de quartier – Sécurité
- Atelier de quartier – Lien avec les étudiants

Lors de cette assemblée de quartier, un citoyen propose de créer un atelier de quartier sur la thématique du bruit et un autre sur la thématique du lien social. Si vous souhaitez, participer à un atelier sur une de ces thématiques, vous pouvez l'indiquer par mail à Flavie Heuillard qui organisera une

rencontre dès que cinq habitants minimum auront manifester leur souhait de rejoindre un de ces ateliers.

Si vous souhaitez rejoindre un atelier de quartier, vous pouvez retrouver toutes les rencontres de votre quartier sur : <https://participer.strasbourg.eu/aq-esplanade>

Par ailleurs, pour créer un nouvel atelier de quartier vous pouvez vous rendre avec un compte MonStrasbourg sur : <https://participer.strasbourg.eu/ateliers-quartier> ou proposer ce nouvel atelier lors de la prochaine assemblée de quartier.

3. Information sur les réseaux de chaleurs – Intervention Albert Hernandez – Président de l'ASERE

Afin que tout le monde soit au même niveau d'information sur les réseaux de chaleurs à l'Esplanade, M. Hernandez, membre du comité de suivi et président de l'ASERE (Association Syndicale de l'Ensemble Résidentiel de l'Esplanade) s'est porté volontaire pour relayer les informations apportées aux habitants lors de la réunion avec l'entreprise chargée des réseaux de chaleur.

Selon M. Hernandez, l'article intégré dans la police d'abonnement se base sur les conditions antérieures qui sont en régression par rapport aux conditions antérieures de la consommation d'énergie. Le contrat proposé cette année se terminerait en 2042 or cette durée est trop longue et il n'est pas possible de connaître l'évolution des utilisations de l'énergie dans 20 ans. De plus, le quartier de l'Esplanade est jumelé avec le quartier de l'Elsau ce qui provoque une baisse du pourcentage des énergies renouvelables de 75 % d'énergies renouvelables on passe à 63 %.

L'ensemble des copropriétés de l'Esplanade, s'oppose, pour le moment, à signer le contrat d'engagement avec les conditions proposées en reprochant au prestataire que le R2 (indice qui correspond à l'extension du réseau) fait augmenter le prix des charges à long terme mais aussi que les indemnités de sortie sont très chères.

4. Suivi sur les projets envisagés par la Ville concernant votre quartier

Projet Esplanade 2030 :

- Les membres de l'Assemblée de quartier manifestent vivement leur souhait d'être plus informés sur le projet Esplanade 2030. Ils souhaiterait pouvoir rencontrer prochainement la directrice de projet ESPEX (ESPaces EXterieurs) Esplanade, Mme Claudine Lecocq. En effet, certains habitants ont pu rencontrer Mme Lecocq lors de la précédente assemblée de quartier ou lors de l'atelier dédié aux espaces verts mais estiment ne pas avoir eu assez d'informations sur le projet en lui-même ou une information jugée trop technocrate. Ils souhaitent, avant tout, faire partie de ce travail et co construire avec la Ville le design de leur quartier pour ne pas avoir uniquement une information descendante.
- Ils demandent, également, à rencontrer les élu.es thématiques et référents sur ce projet afin de connaître les visions, la feuille de route et les orientations politiques souhaitées sur le projet Esplanade 2030 et souhaiteraient donc que se tiennent prochainement une réunion publique ainsi qu'un calendrier prévisionnel des prochaines phases du projet.

- La CAPC précise que certaines informations sur ce projet sont déjà en ligne sur la page : <https://participer.strasbourg.eu/Espanade-2030>
- Les citoyens présents à l'AQ souhaiteraient pouvoir être intégrés en amont de la construction de ce projet qui va, par ailleurs, rassembler tous les acteurs du quartier pour participer à des ateliers co-construits avec la Ville.
- Enfin, les participants à l'assemblée de quartier souhaiteraient se saisir de cette instance pour avoir des points d'étapes sur le projet lors de chaque assemblée de quartier.
- Par ailleurs, les habitants notent que les ateliers ne doivent pas être un faire valoir pour la Ville pour légitimer le nombre de concertations.
- Dans le cadre de ce projet Esplanade 2030, les membres du comité de suivi tiennent à partager les informations sur le sujet du centre commercial. En effet, la Ville a fait une demande de rétrocession sur l'emplacement de l'ancien SUMA dont le rachat était prévu par Franck Immobilier. Un recours en cours au tribunal sur ce projet.

Pétition citoyenne - Non à la délinquance qui s'installe place de l'esplanade ! :

- Pour rappel, vous pouvez interpeller vos élus.es strasbourgeois.es en proposant une pétition citoyenne sur tout sujet d'intérêt public communal et/ou relevant de la compétence du Conseil municipal de Strasbourg. Pour déposer une pétition citoyenne, vous devez habiter Strasbourg, avoir seize ans ou plus et ne pas être élu-e au Conseil municipal. Les associations ou collectifs peuvent également déposer une pétition (voir "conditions complètes"). Au bout de 50 signatures, la pétition permet au dépositaire de rencontrer les élus et à partir de 1400 signatures est présentée à la Maire (<https://participer.strasbourg.eu/web/participer/explication-petitions>).
- Pour signer cette pétition, vous pouvez vous rendre sur : <https://participer.strasbourg.eu/detail-petition/-/entity/id/394012555>
- Vous pouvez déposer une pétition sur : <https://participer.strasbourg.eu/petitions>

BP Place de l'Esplanade :

- Pour rappel, ce projet est intégré au dispositif du budget participatif (BP) qui est outil permettant aux citoyens d'affecter une partie du budget d'investissement de leur collectivité à des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés et choisis. Ce projet s'intitule « Créer un lieu convivial et intergénérationnel place de l'esplanade » et vous pouvez le retrouver sur la page : <https://participer.strasbourg.eu/detail-budget-participatif/-/entity/id/14219934>. Lors de la phase de vote du BP ce projet a capitalisé 604 votes.
- Certains résidents manifestent leur mécontentement sur ce projet qui se trouve être un lieu où les habitants ne se sentent pas en sécurité, d'autant que sur celui-ci est évoqué la possibilité d'intégrer des espaces destinés aux enfants et des plantations qui devront être entretenues par les habitants.
- Enfin, certains habitants souhaitent une présentation d'expériences dans d'autres sites ou d'autres villes et un échange avec le porteur pour là aussi co construire le projet ensemble.

Pigeonnier contraceptif

- Les citoyens font remarquer qu'ils ont eu des réunions sur ce projet il y a longtemps et que depuis, ils n'ont plus de nouvelles. Ils souhaiteraient savoir ce qu'il en est de ce projet d'installation de pigeonnier contraceptif sur la place de l'Esplanade.
 - o La Ville répond que les projets sont en cours.

5. Points Annexes

- Les membres du comité de suivi souhaiteraient que l'Assemblée de quartier de l'Esplanade soit annoncée dans le magazine StrasMag
 - o Pour cette assemblée, la publication dans le StrasMag n'a pas été possible car la date a été fixée trop tard pour permettre cette publication
- Les habitants demandent à ce que les dates de l'Assemblée de quartier soient publiées dans les DNA afin d'avoir plus de participants à l'assemblée de quartier.
 - o La ville s'engage à demander à la DPC cette option.
- Une habitante regrette que l'ARES ne fasse plus paraître son journal. Elle souhaiterait qu'il y ait plus de liens entre l'ASERE, l'ARES et l'Assemblée de quartier.
 - o La direction de territoire précise que ces liens existent déjà et que ces partenaires travaillent ensemble pour de nombreux projets.
- Certains habitants demandent à ce qu'il y ait plus de lien social dans le quartier, notamment au niveau du secteur Suisse.
- Boulevard de la Victoire, TOTAL envisage la conversion de sa station-service de distribution de carburants en une station de recharge pour véhicules électriques, équipée d'un service de retrait de colis et d'un lavomatic
- Un citoyen se questionne sur le devenir général du lotissement de l'Esplanade.
- Un habitant souhaiterait savoir vers qui s'adresser pour des problèmes du quotidien dans le quartier.
 - o Pour des questions de gestion urbaine de proximité à l'Esplanade, le contact privilégié est Yavuz Yildiz à l'adresse : yavuz.yildiz@strasbourg.eu
- Une personne note que les problématiques à l'Esplanade deviennent les mêmes que dans les quartiers populaires et que la Ville ne soutient pas assez les associations du quartier pour remédier à ces problématiques. Il y a de plus en plus de pauvreté à l'Esplanade, des problématiques de lien social ainsi que de plus en plus d'insécurité ressentie par les habitants.
- Certains habitants font remarquer que la propreté du quartier de l'Esplanade laisse à désirer avec la présence importante de rats notamment autour du centre commercial.
- Un habitant note que les appartements présents dans les copropriétés à l'Esplanade étaient auparavant occupés par les familles mais avec l'augmentation des charges ces logements sont désormais majoritairement occupés par des personnes en colocation ce qui peut provoquer des nuisances sonores.

Les membres du comité de suivi et la Direction de Territoire remercient tous les participants pour leur présence.